



Info du conseil municipal juillet - septembre 2015

Entretien des installations scolaires

Un contrat d'entretien annuel pour les engins de gym de Frinvillier a été conclu auprès de la maison Alder + Eisenhut.

Sortie des aînés

Le 2 septembre dernier, les aînés des villages de Frinvillier, Plagne, Romont et Vauffelin ont participé à leur course annuelle. Quelques 60 personnes et 8 accompagnants ont embarqué dans des cars par un temps clément. Premier arrêt à Sursee dans un restaurant au bord du lac de Sempach pour le traditionnel café-croissant. Puis ce fut le départ pour Brunnen, cette « perle » du lac des quatre-cantons, où les participants ont eu le temps de parcourir le centre touristique à pied pendant que d'autres visitaient le Musée Victorinox. Ils se sont ensuite retrouvés dans un restaurant du lieu où un excellent repas leur a été servi. Les estomacs soulagés, d'aucuns s'en sont allés à leur tour à la visite du Musée alors que d'autres ont savouré une glace sur une terrasse. Lors du retour au bercail chaque participant a encore reçu un petit couteau suisse en guise de souvenir et c'est à Hergiswil que toutes ces personnes ont été accueillies pour les quatre-heures. Après cette gourmandise appréciée, le retour s'est fait dans la bonne humeur.



Photo de Michel Huguelet



Info du conseil municipal juillet - septembre 2015

Elections fédérales

Au vue des élections du 18 octobre 2015, le bureau de vote est composé de : Aurélie Roth, Rodolphe Bartlome, Dayle Allemann, Caroline Ponzetta et Simona Tuma. Le dépouillement sera assuré par le conseil municipal.

Contrôle des hydrantes

L'exécutif a accepté l'offre du syndicat des sapeurs-pompiers OPRV pour le contrôle annuel de toutes les hydrantes de la commune.

Félicitations !

Les autorités félicitent chaleureusement Sandrine Frutschi, employée d'administration rattachée au contrôle des habitants et des impôts, qui a réussi avec succès les examens cantonaux propres à ces deux branches ainsi que Mme Anne Grosjean, secrétaire-caissière qui a obtenu son diplôme cantonal de cadre en administration communale, après avoir suivi le cours ad hoc.